

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 7 octobre 2008

**Satisfait du feu vert donné par MM Mark Müller et Charles Beer au plan de développement immobilier de la HES-SO Genève, le Conseil HES constate que les besoins de l'enseignement supérieur en locaux ne figurent pas dans les priorités 2009 du Conseil d'État.**

Réunis le 23 septembre dernier, les membres du Conseil HES, présidé par Christiane Brunner, relèvent que le budget d'investissement 2009 de l'Etat de Genève, bien que sensiblement augmenté par rapport à celui de l'année précédente, ne comporte pas d'objet au profit de l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse de l'Université de Genève et de la HES-SO Genève.

Avec près de 4000 étudiant-e-s, la situation de la HES-SO Genève en matière de locaux se présente ainsi : aujourd'hui les 6 écoles qui la composent exercent leurs activités dans 30 bâtiments répartis sur 21 sites, parfois très éloignés les uns des autres. Cet éparpillement engendre non seulement des coûts de fonctionnement importants mais il est un obstacle majeur au développement d'un projet pédagogique cohérent et ambitieux pour Genève. En conséquence, la stratégie de la HES-SO Genève consiste à regrouper sur 2 sites principaux les activités de ses écoles, respectivement sur le site de « Battelle » à Carouge et le « site de la Prairie » à la rue la Prairie-rue de Lyon. Ce plan de regroupement permettra aux écoles HES genevoises de partager des espaces communs, d'harmoniser l'organisation académique générale et de renforcer les collaborations transversales.

La HES-SO Genève pourra ainsi absorber sa croissance sans augmenter ses surfaces globales actuelles. Surtout, le regroupement permet une économie totale résultant de la baisse des coûts d'exploitation qui permet de financer à plus de 50% les investissements nécessaires au regroupement. Par ailleurs, cette stratégie immobilière va de pair avec les efforts déployés par la HES-SO Genève pour harmoniser son fonctionnement, rendre plus efficace sa gouvernance et répondre aux critères d'excellence fixés par la Confédération. Ces exigences s'inscrivent dans la réorganisation du paysage de l'enseignement supérieur suisse prévue pour 2012.

Dans ce contexte d'urgence, la HES-SO Genève est convaincue de la nécessité stratégique de mettre en place une politique commune des équipements pour l'enseignement supérieur genevois. Tout en veillant à la réalisation de son plan de regroupement, la HES-SO Genève souhaite faire partie intégrante du projet Praille-Acacias-Vernets. Sa démarche s'inscrit dans la collaboration qu'elle mène depuis plusieurs mois avec l'Université, tant sur le plan académique que sur celui de la recherche et du transfert de technologies.